



## « Une contribution pour la démocratie en Europe »

*Résultats du séminaire « 20 ans après ! » organisé et mis en œuvre par l'association « Civisme et démocratie – CIDEM » et financé par la Commission européenne dans le cadre du programme « Jeunesse en action »*

### **I- Introduction**

La construction européenne s'est fondée autour de l'idée de démocratie, de liberté, d'Etat de droit etc. ce qui a permis de développer un esprit citoyen européen, favorisé entre autres par les échanges et les voyages. Cependant, il faut sans cesse travailler à la consolidation et au renforcement de cet esprit afin de préserver les valeurs démocratiques.

Le concept même de « se sentir européen » n'est pas encore présent dans tous les esprits, les jeunes se sentent plus européens, mais force est de constater qu'aujourd'hui, ce sentiment ne s'exprime que durant les périodes ponctuelles et précises telles que les élections parlementaires européennes ou des séjours Erasmus.

Le sentiment et cette « conscience » de l'esprit européen sont bien présents chez les jeunes qui, toutefois, s'interrogent sur comment vivre pleinement la citoyenneté européenne tout en restant attachés à leurs racines.

Pourtant aujourd'hui et plus que jamais, l'Europe doit défendre les valeurs démocratiques, éléments essentiels même de son existence, dans un esprit solidaire et unitaire afin d'être en mesure de lutter contre l'euroscpticisme ambiant de ces dernières années. Face à ce défi, les jeunes citoyens européens constituent une force, des acteurs dynamiques, volontaires et incontournables pourvu d'un fort potentiel, en quête de reconnaissance et de légitimité.

Actuellement, l'un des plus importants défis de l'Union européenne et de ses citoyens n'est pas tant l'approfondissement du processus d'intégration que la création d'un « esprit citoyen européen » en vue de lutter contre la radicalisation des opinions. Une chose est sûre, la réussite d'un tel défi passera par l'action commune et quotidienne, une plus grande connaissance mutuelle et la mutualisation des intérêts.

## **II- Considérations générales des participants**

### *II. A- La démocratie à l'échelle européenne*

La construction européenne s'est faite autour de la défense des valeurs démocratiques, de la liberté et des droits fondamentaux etc. en vue de se prémunir contre toutes dérives totalitaire. Encore aujourd'hui, la démocratie reste l'un des éléments essentiels pour adhérer à l'Union européenne. Cependant, cet aspect n'est pas assez connu du large public, et l'Union est souvent vue comme une vaste, complexe et lointaine machine.

De plus, la démocratie y est perçue comme un fait acquis. Pourtant cette valeur essentielle doit être entretenue, utilisée si l'on veut la préserver. En cela, il faut la rendre plus accessible par tous à travers la pédagogie et l'information. De plus, la démocratie en Europe doit être protégée grâce à une vigilance régulière, et elle doit être consolidée. En ce sens, le pouvoir croissant accordé au Parlement européen en est un aspect positif.

### *II. B- La citoyenneté européenne*

La citoyenneté européenne est aujourd'hui une réalité pour de nombreux européens, en particulier pour les plus jeunes. Les échanges intra-européens (tels que les voyages, les échanges scolaires et universitaires, ou des actions culturelles concrètes...), la monnaie unique etc. en tant qu'éléments fédérateurs y sont pour quelque chose.

La possibilité de se déplacer et de s'installer librement dans un autre pays de l'Union européenne a permis aux nouvelles générations de surmonter les divisions et les réticences ressenties par leurs parents, de s'appropriier le concept même de citoyenneté européenne, de favoriser la connaissance de l'autre et le dialogue interculturel.

Le fait de se sentir européen révèle aussi la fierté d'appartenir à une communauté qui défend les valeurs démocratiques et l'état de droit, vecteurs de paix et de prospérité.

Cependant, la construction européenne est toujours trop peu comprise du grand public, ce qui entraîne inévitablement une non-appropriation de la dimension européenne de la citoyenneté.

Il faut donc informer, pour mieux faire connaître les droits des citoyens et les institutions européennes, notamment en vue d'éviter l'abstention lors des élections et susciter l'intérêt des européens pour le système dans lequel ils évoluent quotidiennement. La citoyenneté européenne doit être promue non seulement par les institutions communautaires mais aussi par la société civile, les associations, les ONG, les systèmes éducatifs formels et informels qui doivent s'emparer de cette thématique pour la stimuler.

### *II. C- Comment se prémunir des dérives du totalitarisme ?*

Le totalitarisme a laissé en Europe de multiples blessures et traumatismes qui ne se refermeront sans doute jamais totalement mais avec la construction de l'Union Européenne,

ces blessures deviennent sources de force. En effet, la construction même de l'Europe, bâtie autour du « plus jamais ça », offre de bonnes garanties de protection contre le totalitarisme.

Or le manque d'intérêt des citoyens pour élections parlementaires européennes révèle un certain danger pour la bonne marche de la démocratie européenne. Dans cette même optique, il ne faut pas oublier le passé totalitaire de l'Europe et se prémunir contre d'éventuelles dérives futures. Pour cela, il faut utiliser, actionner la démocratie et ce à tous les échelons mais aussi développer des actions plus informelles comme le volontariat, l'engagement associatif etc. La vitalité de la démocratie tient dans la multiplicité d'actions à la fois ponctuelles mais aussi durables, à la capacité des acteurs à créer des espaces d'expression d'une citoyenneté active.

Ainsi, même s'il y aura toujours des progrès à faire, il faut reconnaître que l'Europe est un acteur majeur capable d'agir contre des régimes totalitaires et pour la promotion de la démocratie.

## **II- Propositions des participants**

### *II. A- Comment améliorer la démocratie à l'échelle européenne ?*

On constate toujours un manque d'intérêt grandissant des citoyens pour la vie démocratique et en particulier à l'échelle européenne. Pour créer des liens forts et durables entre les citoyens et les institutions communautaires, il faut offrir **davantage d'informations** sur ce qu'est réellement et concrètement l'Union. En effet, ce manque d'information et de pédagogie sur l'Union, sur les décisions qu'elle prend expliquent notamment ce fossé. Ainsi, tant l'école que les médias doivent être impliqués dans cette **transmission d'idées** et de connaissances. Il s'agit d'effectuer un **éclairage sur du concret**, sur les apports de l'Europe au quotidien.

Cet effort de pédagogie est indispensable si l'on veut rapprocher les citoyens du système communautaire. En effet, il semble impensable d'appréhender et de saisir un tel mode de fonctionnement sans des explications claires et précises préalables. Des manifestations concrètes, tels des débats et discussions permettant l'échange et le dialogue sont aussi nécessaires. Ainsi, on devrait arriver à une prise de conscience progressive des citoyens.

Deuxièmement, au regard de la situation actuelle, il semble que l'Union européenne n'offre pas le modèle démocratique attendu par ses citoyens. Pour répondre aux attentes des citoyens, il faudrait accroître les pouvoirs du Parlement, mettre en place des modalités plus participatives des citoyens, promouvoir les engagements européens etc.

### *II. B- Comment développer la citoyenneté européenne ?*

En vue d'intégrer l'Europe dans la vie quotidienne des européen(ne)s, **l'information** et la **pédagogie** sont essentielles. Encore aujourd'hui, pour beaucoup, l'Europe n'est symbole que de contraintes, et ses avantages ne sont pas immédiatement perceptibles. Afin de rendre la

citoyenneté européenne plus attractive et plus concrète il faudrait une présence plus marquée de l'Europe tant sur le net que dans les informations nationales ; **des approches plus ludiques**, comme **des fictions autour de l'Europe** et de son histoire, ou des **rendez-vous informels**, tels des **débats**, des **séminaires**, des **échanges de jeunes** ; tous ces éléments peuvent en effet éveiller et renforcer une certaine conscience européenne.

Afin de favoriser l'implication dans la vie démocratique, il faut **offrir plus « de concret »**, comme par exemple des **réunions avec des eurodéputés**, la **promotion de la Fête de l'Europe**, et créer d'autres « **événements collectifs** », tels que les **vœux du nouveau « Président européen »**. Il s'agit simplement de rendre visible cette citoyenneté européenne, la mettre « sur le devant de la scène » en lui donnant des visages, des repères, des symboles forts que chaque citoyen pourra clairement identifier.

Dans cette dynamique, les échanges réalisés grâce à des programmes comme Erasmus, sont absolument indispensables pour développer la citoyenneté européenne. Chaque étudiant post-bac devrait pouvoir facilement passer **au minimum un semestre à l'étranger**. Néanmoins, davantage d'aides (sous forme de **bourses** par exemple) devraient être allouées, spécifiquement aux étudiants qui, sans cela, n'auraient pas l'opportunité de partir.

De plus, les associations et les ONG ont un rôle primordial à jouer dans le développement de la citoyenneté européenne. Vecteurs essentiels de l'appropriation populaire de l'Europe et de sa citoyenneté, leur rôle et leurs actions doivent être reconnus, valorisés mais aussi soutenus.

## *II. C- Comment consolider les libertés fondamentales ?*

Afin de consolider les libertés fondamentales en Europe il faut se centrer sur deux axes : **l'information et la vigilance**. Tout d'abord, les citoyens doivent s'approprier l'Union européenne, l'ancrer pleinement dans leur quotidien mais pour cela ils doivent prendre conscience des droits que leur confère la citoyenneté européenne.

Le meilleur garde-fou contre le totalitarisme reste la **sensibilisation**, **l'information** et la **pédagogie** des citoyens à l'idée d'Europe. Ainsi, il est important de rappeler le passé totalitaire de l'Europe, en prendre conscience et en tirer les leçons. C'est par cette prise de conscience collective que les libertés fondamentales et donc la démocratie en ressortiront renforcées.

De même, il faut toujours **veiller à l'amélioration et au renforcement du respect des droits de l'Homme dans l'Union européenne**, et rendre visible aux yeux de tous ce travail. Il est primordial de veiller au bon respect des droits et libertés fondamentaux, et exercer une vigilance accrue en ce sens sur l'ensemble des Etats-membres.

### **III- Conclusion**

Afin de préserver et de renforcer la démocratie en Europe, il faut encourager le « sens citoyen européen ». Pour cela, il faut mettre à disposition davantage d'informations sur l'Europe et mettre sur pied des actions concrètes ouvrant aux débats et aux échanges interculturels. Il serait aussi souhaitable de rendre l'architecture institutionnelle plus lisible au grand public. Il s'agit là d'un simple effort d'information pourtant plus que souhaitable et nécessaire. En effet, la principale difficulté de l'Europe actuelle réside dans le fait que les citoyens ont encore beaucoup de difficulté à la percevoir et à la comprendre.

Une participation active des citoyens reste la meilleure barrière contre les dérives totalitaires. Bien qu'en Europe la démocratie soit un fait acquis, il faut sans cesse rappeler l'histoire et ainsi travailler à la préservation et la consolidation des droits fondamentaux.

C'est en cultivant les libertés fondamentales quotidiennement et en les rendant plus concrètes pour chaque citoyen que l'Union Européenne pourra éviter l'écueil de la réaction. C'est au travers de programmes d'échanges de tous types et pour toutes les catégories socioprofessionnelles que l'UE pourra créer une identité européenne constructive et qui ne se définira pas dans la haine du passé ni dans l'angoisse de l'avenir.

**L'émergence de citoyenneté européenne active est primordiale pour le bon fonctionnement de la démocratie européenne, et donc pour l'approfondissement du projet européen.**

### **Ont participé à la rédaction de cette contribution :**

AIT KACI ALI Aude, ALEXANDRE Marie-Anne, ALMAR Damien, ANASTOSSOV Hristo, BADAU Daniela, BEASSE Violaine, BERBOUR Nabil, BEREZAY Kathleen, BESCHIERU Ana, BESNARD François, BESNARD Marion, BRUNA Maria Guiseppina, CHARRIER Pierre-Alexandre, COICAULT Julie, COURTY Astrid, DIENES Adam, DODELIN Albane, DUPUIS Julie, FERMENT Magalie, FOTESCU Alexandru, FREOUR Claire, GERLIN Emmanuel, GOUREAU Matthieu, JABBOURI Radija, JANCOK Lubomir, JOURDAN Steven, JURASZ-KIERKUS Jadwiga, KACDIC Nikola, KAMISSA Kone, KASETAITE Armina, KLYZA Prezemyslaw, KOSUCINSKA Malwina, KULIK Hana, KVIECINSKIENE Gintare, LE RHUN Sophie, LECLERCQ Cécile, LEDUC Justin, LEVESQUE Thomas, LIOLIS Thomas, MACVIER James, MAHORCIC Jana, MORETTO Claire, NERET Samuel, OUNASSI Nadjia, PERRIGUEUR Quentin, PEYRIN Laura, PREDA Dragos Cosmin-Lucian, QUERIDO Pedro, RAYON Lucie, ROECKER Tobias, ROI Solene, RONDEAU Fabien, ROTARU Maria-Valentina, SEDLACKOVA Marketa, SERIES Anthony, SITEK Pavel, STECH Karolina, STUDINEAUNU Simona, TANASA Patrichi, TEODORESCU Maria-Georgiana, THIZON Axel, TISSOT Florian, TOPLISEK Alen, TOURE Lamtoro, TOURE Mamadou, TROUILLET Alice, VALUSKOVA Katarina, WOIMANT Cyrielle.

68 participants de France, du Portugal, d'Italie, de Belgique, d'Angleterre, de Pologne, d'Allemagne, de République Tchèque, de Slovaquie, de Slovénie, de Lituanie, de Bulgarie, d'Hongrie, de Roumanie